



SIVOM

syndicat intercommunal à vocation multiple
grand sud de Lille

110 000 habitants - 33 communes :

Alennes-les-Marais ● Anstaing ● Annoeuillin ● Attiches
Avelin ● Bauvin ● Bouvines ● Camphin-en-Carembault
● Cappelle-en-Pévèle ● Carnin ● Chemy ● Cobrieux
Cysoing ● Ennevelin ● Fretin ● Genech ● Gondécourt
● Gruson ● Herrin ● Houplin-Ancoisne ● La Neuville
Lesquin ● Louvil ● Noyelles-les-Seclin ● Péronne-en-
Mélantois ● Phalempin ● Provin ● Sainghin-en-
Mélantois ● Seclin ● Templemars ● Templeuve ●
Vendeville ● Wattignies

Bulletin
n° 11
Nov. 2012

A la suite du SIVOM :

Lille Métropole délibère aussi pour l'échangeur

Le débat sur l'échangeur de Templemars et le Contournement Sud-Est de Lille (C.S.E.L) est relancé. Au SIVOM, il y a consensus : non à un contournement dans la Métropole intra muros mais oui à la construction urgente d'un nouvel échangeur sur l'A1 à hauteur de Templemars. La question a été largement débattue lors du Conseil Syndical du 21 septembre 2012.

«Lorsque le nouveau Ministre des Transports, a été nommé, je lui ai écrit immédiatement pour qu'il débloque le projet de l'échangeur de Templemars. Un équipement absolument indispensable pour que le développement économique prévu au sud de Lille puisse se concrétiser», annonce en préambule Bernard Debreu, président du SIVOM et maire de Seclin, au milieu des élus des 33 communes adhérentes. Peu avant la rentrée, mauvaise nouvelle. Le Ministre actuel reste sur la même position que le précédent : non à un échangeur à Templemars si le C.S.E.L n'est pas construit auparavant. Quelques jours plus tard, heureusement, nouvelle lueur d'espoir : Lille Métropole Communauté Urbaine, très impliquée dans le projet puisqu'elle a déjà financé une étude de 400.000 euros pour l'échangeur, est bien décidée à tout faire pour que les futures zones économiques du sud de Lille puissent prendre leur envol.



Les élus du SIVOM ont débattu du contournement de Lille et souligné la priorité : construire l'échangeur de Templemars.

Deux délibérations ont donc été votées au dernier conseil communautaire pour obtenir l'accord du Ministre sur l'échangeur, et prendre acte de l'intention de l'Etat de lancer une étude pour un contournement de Lille. Même si les élus du SIVOM sont contre le C.S.E.L, ils acceptent l'idée d'une étude, car, comme l'ont estimé plusieurs élus : **«de toute façon, la procédure durera 15 ans minimum, et on s'apercevra à la fin que personne ne peut financer le coût de 360 millions d'euros. En revanche, si cela peut débloquer le projet d'échangeur de Templemars, les financements - 24 millions d'euros - seront plus faciles à trouver, et l'échangeur pourra se faire en quelques années».**



Les relations entre les élus du SIVOM, représentants des 110.500 habitants des 33 communes adhérentes, l'aéroport, et l'Aviation Civile, sont de plus en plus transparentes. Chaque question obtient désormais une réponse.

Outre les avions de passagers, l'aéroport reçoit aussi parfois des grands avions de fret qui transportent des pièces automobiles ou des pièces métallurgiques de grande taille qui sont fabriquées dans notre région, puis exportées partout dans le monde. Lors de ces «convois exceptionnels» par les airs, le SIVOM est prévenu afin de pouvoir renseigner les habitants en cas de signalements.

contacter l'aéroport de Lesquin

Si vous voyez un avion qui vole à trop basse altitude, qui est beaucoup plus bruyant que la normale ou dont la trajectoire est inhabituelle, vous pouvez le signaler à l'aéroport :

par courriel à :
environnement@lille.aeroport.fr

par téléphone au :
0800.59.10.59

par courrier :
**Aéroport de LILLE
SAS SOGAREL
C.S 90227
59812 LESQUIN Cédex**

Une réponse doit vous être apportée dans les 4 à 6 semaines.

Une station de mesure pour les départs courts

Lors du Conseil Syndical du 21 septembre, Hervé Verbrugge (à gauche sur la photo ci-dessus), vice-président au suivi des signalements d'avions inhabituels, a présenté un bilan des événements particuliers soulevés par les habitants entre janvier et septembre 2012. Parmi les signalements, on note une vingtaine d'avions sur le territoire des 33 communes, qui semblaient inhabituels à cause de leur taille ou des conditions météo, mais qui ont bien suivi les trajectoires et les altitudes réglementaires. Une vingtaine d'autres ont quant à eux fait l'objet d'une analyse complémentaire de la part de l'Aviation Civile.

Les départs vers l'Est élucidés

C'est le cas par exemple des nouveaux avions d'Air France qui ont emprunté pendant quelques mois une trajectoire plus à l'Est que d'habitude, et qui ont survolé notamment

le hameau du Quenneaumont, à Cysoing, ou le village de Louvil. Depuis fin août, les paramétrages des ordinateurs de bord ont été revus pour régulariser les trajectoires. Quant aux autres modifications de trajectoires, elles ont toutes été autorisées par les contrôleurs aériens, en fonction de la météo, du trafic sur l'aéroport, etc...

Une station semi-mobile à Avelin

Il a également été question des départs courts de certains avions, qui virent plus rapidement que les autres vers le Sud au-dessus d'Avelin. A la demande d'un habitant de cette commune, incommodé par les survols, l'aéroport va disposer une station de mesures semi-mobile à proximité immédiate pour évaluer l'altitude, et le niveau de bruit des avions. Cette campagne de mesures se déroulera pendant un mois et sera ensuite analysée.